

705^{ème} Séance

Séance Publique
du jeudi 17 décembre 2009

DÉBATS DU CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 23 JUILLET 2010 (N° 7.974)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2010 (suite et fin) :

- Explications de vote (p. 5.812).
- Loi de Finances (p. 5.827).

**DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ANNEE 2009**

—
Séance publique
du jeudi 17 décembre 2009
—

Sont présents : M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National ; M. Bernard MARQUET, Vice-Président ; M. Gérard BERTRAND, Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Alexandre BORDERO, Marc BURINI, Claude CELLARIO, Philippe CLERISSI, Mmes Michèle DITTLOT, Catherine FAUTRIER, MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE, Mme Sophie LAVAGNA, M. Pierre LORENZI, Mme Nicole MANZONE-SAQUET, MM. Roland MARQUET, Fabrice NOTARI, Laurent NOUVION, Mme Anne POYARD-VATRICAN, MM. Jean-François ROBILLO, Guillaume ROSE, Christophe SPILLOTIS-SAQUET, Christophe STEINER et Pierre SVARA, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance : S.E. M. Jean-Paul PROUST, Ministre d'Etat ; M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Jean-Jacques CAMPANA, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; Mme Sophie THEVENOUX, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat.

Assurent le Secrétariat : Mme Anne EASTWOOD, Chef de Cabinet du Président ; Mme Christine SORIANO, Chargé de Mission ; M. Jean-Sébastien FIORUCCI, Chargé de Mission ; Mme Laurence GUAZZONNE-MILLIASSEAU, Secrétaire en Chef ; Mme Maryse BATTAGLIA, Conseiller Technique ; M. Stephan BRUNO, Conseiller Technique ; Mme Martine MORINI, Secrétaire Sténodactylographe.

La séance est ouverte, à 18 heures 30, sous la présidence de M. Stéphane VALERI.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, la séance est ouverte.

En premier lieu, je voudrais excuser l'absence de MM. TONELLI et BIANCHERI qui représentent la Principauté de Monaco, aux côtés de S.A.S. le Prince Souverain, à la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques.

Nous reprenons donc nos travaux sur l'examen de ce projet de Budget Primitif 2010, là où nous nous sommes arrêtés hier soir, avec les explications de vote, qui précèdent le vote de la loi de Budget, où chaque Conseiller National qui le souhaite peut, ainsi que nous en sommes convenus, durant 3 minutes, motiver le vote qui va suivre.

Nous écoutons tout d'abord, Monsieur Alexandre BORDERO.

M. Alexandre BORDERO.- Merci, Monsieur le Président.

Le budget que nous nous apprêtons à voter survient dans une période difficile.

La Principauté de Monaco a, comme de nombreux pays, été touchée par la crise financière et économique.

Le Budget 2010 est par conséquent impacté par cette crise et cela est sensible au niveau des recettes qui subissent une baisse importante.

Comme tous les pays, Monaco doit faire face à la crise avec prudence, rigueur dans la gestion, mais aussi avec volontarisme.

Malgré la crise, nous devons préparer l'avenir.

Si l'on se compare à d'autres pays européens, on peut constater d'une manière générale que Monaco a mieux résisté à la crise que ne l'ont fait les autres nations.

Malgré les difficultés conjoncturelles et un certain nombre de licenciements, la Principauté n'a pas connu de chômage de masse, elle a pu maintenir son niveau d'activité et son nombre d'heures travaillées.

Ceci a été possible grâce au volontarisme de nos acteurs économiques et aussi grâce aux aides que le Gouvernement Princier a su mettre en place pour les aider à passer ce cap difficile.

Notre pays a aussi une autre particularité qui va l'aider à traverser ces temps difficiles : nous n'avons pas de dette publique et nos finances sont saines.

Cette absence de dette publique est un atout considérable pour Monaco. Cette absence de dette publique est un des fondements de notre modèle économique, un des fondements de la confiance que tout un chacun peut placer dans notre pays.

Notre absence d'endettement est un bien précieux que nous devons conserver et sur lequel nous devons jalousement veiller. Il en va de l'intérêt supérieur du pays.

Fort de ses finances saines et en s'appuyant sur une utilisation raisonnée du Fonds de Réserve Constitutionnel, notre pays continue d'investir pour préparer son avenir ; le plan triennal d'équipement 2010-2012 en est la claire illustration.

A propos du Fonds de Réserve Constitutionnel, le Conseil National apprécie que le Gouvernement ait accepté d'ouvrir des discussions pour mieux encadrer l'utilisation et définir de nouvelles règles de fonctionnement entre nos deux institutions.

Le Budget 2010 est un budget qui tient compte, bien entendu, de la crise économique qui touche tous les pays, y compris le nôtre, mais c'est aussi un budget qui veut préparer l'avenir, préparer la sortie de crise.

Le Budget 2010, certes prudent, mais aussi volontariste, montre bien la confiance que le Gouvernement Princier et le Conseil National ont dans l'économie monégasque et dans les capacités que possède notre pays à faire face aux défis de l'avenir.

C'est pourquoi je voterai en faveur du Budget Primitif 2010.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur le Président de la Commission des Finances et de l'Economie. J'ai d'ores et déjà noté cinq Collègues qui souhaitent intervenir. Dans l'ordre où je vous ai vu lever la main, tout d'abord le Vice-Président, Bernard MARQUET, puis M. Marc BURINI, Mme Anne POYARD-VATRICAN, MM. Pierre SVARA et Gérard BERTRAND ; j'ajoute immédiatement, comme vous me le demandez, M. Philippe CLERISSI, Mme Michèle DITTLOT, Mme Sophie LAVAGNA et, bien évidemment, tous ceux qui le souhaiteront par la suite.

Pour l'instant, nous écoutons Bernard MARQUET pour ses explications de vote.

M. Bernard MARQUET.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

En cette période de crise économique et du Sommet de Copenhague, j'apporte ma contribution à la lutte contre le réchauffement climatique en recyclant, en partie, mes interventions prémonitoires de 2009. Depuis février 2008, je ne me pose qu'une seule question : pourquoi avons-nous été élus ?

Ne sommes-nous pas les représentants des Monégasques et, à ce titre, les défenseurs de leurs intérêts et de leur avenir ?

Ne sommes-nous pas, conformément à la Constitution révisée de 2002 et tout particulièrement à ses articles 4 et 66, le pôle démocratique d'un pouvoir partagé entre les Monégasques et le Prince Souverain ?

Certes, je ne veux pas jouer le mécontent de service. Ce serait de la mauvaise foi que de ne pas reconnaître les avancées positives. Mais à quel prix ?

Là où les débats pourraient être simples, les solutions évidentes, tout semble mis en œuvre pour compliquer notre travail. Je l'ai déjà dénoncé et ce point reste la pierre d'achoppement de nos relations avec le Gouvernement.

Ce Conseil National continuera à défendre nos Institutions.

Vous vous étiez engagé, Monsieur le Ministre d'Etat, enfin à modifier cela ; l'annonce dans la presse, hier, par le Prince Albert II, de votre prochain départ, laissera la continuation de ce chantier à votre successeur.

La sortie de la liste grise de l'O.C.D.E. et du suivi du Conseil de l'Europe, la volonté affichée par notre Souverain d'enfin mieux mettre en valeur les avancées et les efforts faits par la Principauté, la publication du livre blanc « Monaco 2029 », tout cela démontre la capacité de nos Institutions et des forces vives de notre pays à s'adapter aux changements du monde.

Récemment, S.A.S. le Prince Albert II a déclaré : « Il faut repenser l'avenir, réfléchir à de nouveaux développements, inventer une nouvelle croissance ».

Je voterai pour le budget cette année car je suis convaincu que nous sommes à la veille de poursuivre l'évolution sereine et que, comme dans le passé, l'union des Monégasques autour de notre Souverain nous permettra d'atteindre ce but.

Merci de votre attention.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur le Vice-Président.

Nous écoutons à présent Monsieur Marc BURINI.

M. Marc BURINI.- Merci, Monsieur le Président.

Le Budget 2010 est toujours aussi ambitieux... au niveau des dépenses : grands travaux, politique sociale et action de la Principauté au niveau international.

Cependant comme je l'ai dit lors de mon intervention de politique générale, à la lumière des résultats des budgets exécutés, je ne peux que m'inquiéter du manque de fiabilité et d'exhaustivité des chiffres qui nous sont présentés.

L'expérience du budget 2008 tend à démontrer que seuls le taux d'exécution des reports de crédits et le Budget Rectificatif nous donneront une idée plus précise de ce que nous avons examiné au cours de ces trois soirées au niveau des investissements publics.

En outre, ce Budget prévisionnel affiche un déficit de plus de 105 M€ et ne tient pas compte de l'utilisation du Fonds de Réserve Constitutionnel.

Car pour moi, pardonnez ma trivialité, tout cela vient de la même poche.

Tout cela s'appelle les fonds publics.

J'espère que la réflexion initiée portant sur le Fonds de Réserve Constitutionnel et les reports de crédits permettra au Conseil National de se prononcer dans le futur en toute connaissance de cause au vu de chiffres reflétant au plus près la réalité de nos finances publiques.

Ce déficit 2010 est dû à une baisse des recettes de l'Etat. Cela a l'air d'un truisme et pourtant, vous avez dit Monsieur le Ministre, et j'en suis d'accord, qu'il est quasiment impossible de baisser les dépenses si nous ne voulons pas perdre nos acquis sociaux et si nous voulons continuer la politique de grands travaux ambitieuse dans laquelle nous nous sommes engagés.

Si nous voulons poursuivre cette politique, nous devons donc attirer d'autres recettes.

On parle beaucoup de mondialisation mais la délocalisation des uns fait la localisation des autres.

Un économiste allemand, Alfred WEBER, a publié en 1909 « La Théorie de la localisation des industries ». C'est compliqué un livre d'économiste, il y a beaucoup de formules mathématiques, mais ce que j'ai retenu c'est cette phrase : « si nous interrogeons un entrepreneur sur le choix de sa localisation, il citera un ensemble indescriptible de raisons particulières et générales à moins qu'il ne s'intéresse qu'au résultat et il dira : « je suis ici car cette industrie réussit bien ici ».

Je suis convaincu qu'à Monaco, nous devons dès aujourd'hui nous interroger sur notre cadre juridique, sur notre qualité de vie, sur notre réactivité face à des projets innovants, afin de mettre en place les conditions de la croissance de demain.

Je vais voter ce Budget Primitif 2010 qui est un budget de crise afin de marquer ma confiance en l'avenir de mon pays et en sa capacité d'adaptation.

Mais, comme lors du Budget Primitif 2009, je ne peux m'empêcher de réitérer au Gouvernement mon souhait de bien distinguer à Monaco ce qui est pour notre Budget, et donc pour notre économie, de l'ordre de la crise et ce qui est de l'ordre d'un changement profond.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur BURINI.

La parole est à présent à Madame Anne POYARD-VATRICAN.

Mme Anne POYARD-VATRICAN.- Merci, Monsieur le Président.

Lors de mon intervention de politique générale, j'ai appelé le Gouvernement à mieux communiquer sur le fond. L'U.P.M. quant à elle, parle sans langue de bois des sujets qui sont au cœur des préoccupations de chacun. Or quels sont-ils ?

Tout d'abord, le Sommet de Copenhague sur le climat. Je crois pouvoir dire sans mentir que tout le monde est fier de l'action déterminée et humaniste de notre Souverain qui est là-bas aujourd'hui avec les autres Chefs d'Etat. Pour autant, sur nos 2 km², nous aimerions autre chose de la part du Gouvernement que la satisfaction béate de l'avance prise il y a vingt ans en matière d'environnement. Que ce soit sur le bruit, sur la circulation ou sur les projets d'avenir, nous n'avons que des mots.

Sur la crise, celle qui fragilise notre modèle économique. Las d'attendre du concret, le Conseil National a travaillé d'arrache pied pour apporter une dynamique novatrice, des pistes de projets, de l'espoir avec le livre blanc « Monaco 2029 ». Or, plutôt que de prendre ce travail en considération et de prôner la concertation, le Gouvernement, piqué au vif, indique qu'il travaille sur Monaco 2030 ! Je ne savais pas que nous étions dans une cour d'école....

En ce qui concerne la Tour Odéon, elle a occupé tous les débats au Budget Rectificatif. Je rappelle que la colère des Elus était unanime, même si la traduction politique n'a pas été la même. Au refus stérile de ce Budget Rectificatif pour l'opposition, la majorité U.P.M. a préféré, comme toujours, une démarche plus constructive en assortissant le vote du Budget d'une résolution solennelle. Celle-ci demandait une évolution dans les façons de faire et un audit du projet afin d'y voir plus clair, avant le vote du Budget Primitif.

Merci d'avoir tenu parole car l'audit a bien eu lieu. Cependant les conclusions ont été transmises la veille

du démarrage des débats budgétaires, ne nous laissant aucune chance d'étudier dans le détail un rapport hyper technique de près de 100 pages. Pour l'avoir rapidement parcouru, je retiens que, parmi les différentes propositions soumises à l'audit, les contrats signés au final en juillet correspondent aux meilleures conditions possibles pour l'Etat. C'est une très bonne chose. Mais les auditeurs soulignent, en revanche, un dysfonctionnement majeur à l'origine de tous les « malentendus ». En effet, le Gouvernement a transmis au Conseil National les données techniques de l'échange Odéon dans un courrier. C'est sur ce courrier que les Conseillers se sont fondés pour voter la désaffectation du terrain de l'Annonciade. Or il s'avère que ces données étaient profondément erronées...

Nous en reparlerons, Monsieur le Ministre. Il est en effet inadmissible qu'une telle bévue ait pu se produire et surtout, il faut que nous puissions trouver ensemble, rapidement, les mesures à mettre en place pour que cela ne se reproduise plus, comme le stipule notre résolution.

Enfin, je vais finir sur une note plus positive : notre demande d'avoir une meilleure communication pour Monaco. Elle a été entendue et nous sommes sur le point de voter un budget de 5 M€ au Budget Primitif 2010.

En effet, construire, faire évoluer, infléchir une image demande du temps et des fonds.

Vous nous avez indiqué que nous aurions, début d'année prochaine, une présentation exhaustive des premières conclusions des experts en la matière. Je m'en réjouis. Mais s'ils peuvent nous aider, il est important que ce soit l'Etat qui définisse ses priorités et ses axes de communication.

Alors seulement, les différents moyens de communication pourront être déclinés en fonction des pays et des cibles visées.

J'attends beaucoup de cette démarche constructive et positive pour Monaco. Ainsi, c'est sur cette note-là que je vote le Budget 2010.

M. le Président.- Merci. Nous écoutons à présent notre Collègue Pierre SVARA.

M. Pierre SVARA.- Merci, Monsieur le Président.

Depuis un an, les échanges budgétaires se sont tenus dans un contexte de crise économique et financière. Au-delà du caractère conjoncturel, la crise aura été un révélateur de certains problèmes

structurels inhérents au modèle économique monégasque depuis des années.

Les piliers qui ont fait le succès de notre pays, à savoir l'immobilier et la place bancaire, ont été affaiblis par les effets de la crise et par l'impact de la volonté du G20 de mettre fin à certaines pratiques sur le plan fiscal.

Loin de connaître la durée ou l'issue de la crise et les conséquences du mouvement d'uniformisation au plan international, il est du devoir du Gouvernement de gouverner. Evident, simple à dire me direz-vous ! Toutefois, au regard, notamment, des grandes lignes proposées successivement au Budget Rectificatif 2009 et au Budget Primitif 2010, il y a lieu de s'interroger sur les difficultés du Gouvernement à anticiper et prévoir les scénarii possibles. De plus, je ne peux qu'être surpris à la lecture des éléments de réponse que le Ministre d'Etat nous a fournis.

Tout d'abord, les recettes budgétaires montrent clairement qu'il n'y a eu aucune reprise conséquente lors du second semestre : pour preuve, ces recettes ont chuté de 19,5 % lors du premier semestre par rapport à 2008, alors qu'au second semestre la baisse a été de pratiquement 19 %, toujours par rapport à la même période en 2008.

Vous me pardonnerez, Monsieur le Ministre, mais un demi-point d'écart sur de tels montants, ne peut être considéré comme un signe de reprise, d'autant que les trois derniers mois de l'année 2008 étaient déjà affectés par les effets de la crise.

Ensuite, vous qualifiez de prudente la progression de 4 % retenue pour 2010, mais au regard des résultats à fin novembre et d'un montant de recettes prévisionnels pour 2009 de l'ordre de 725 M€ à 730 M€, la croissance serait de plus de 10 % et non de 4 %. Hypothèse pour le moins excessive dans un contexte de reprise progressive. Je tiens par ailleurs à préciser que les résultats à la fin novembre démontrent que les estimations du Budget Rectificatif étaient encore trop optimistes et déconnectées de toute réalité économique.

Le contexte exige du Gouvernement qu'il réduise ses déficits autrement qu'en misant sur un niveau de recettes élevées et qu'il cesse d'engager le pays sur le plan financier en tablant sur d'hypothétiques plus-values potentielles des liquidités du Fonds de Réserve. La logique budgétaire du Gouvernement repose à ce jour sur un trop grand nombre d'aléas. L'heure n'est plus au jeu ou à la spéculation, mais bien à la prévoyance et à la responsabilité.

Il me semble paradoxal de qualifier de vertueux un système dans lequel on accumule des engagements financiers et des investissements, sans mettre de recettes en face. Il est aisé de générer de la dépense, mais bien difficile et long de créer de la richesse. C'est pour cela qu'il me paraît urgent que le Gouvernement procède à un programme de réduction de dépenses dans les domaines les moins préjudiciables d'un point de vue social, bien évidemment.

Le dialogue et la concertation doivent prévaloir afin de mettre en œuvre les solutions qui permettront d'assurer la prospérité future de notre pays. Dans cet esprit, je me félicite de la réunion qui s'est tenue entre une délégation de Conseillers Nationaux et des Membres du Gouvernement, le 30 novembre dernier, afin d'évoquer les mesures destinées à encadrer les reports de crédits et fixer des règles claires pour l'utilisation du Fonds de Réserve Constitutionnel.

J'attends désormais que ces échanges se traduisent par des mesures concrètes dans les meilleurs délais, afin que les Elus puissent disposer de tous les éléments nécessaires à une appréciation objective et fidèle des finances publiques et que l'on cesse tous, enfin, de parler de Budget bis et de Budget ter.

Confiant dans la capacité de nos hommes et de notre économie à rebondir et à mettre en œuvre la remise en question nécessaire pour assurer le développement harmonieux du pays et conscient du potentiel considérable de la Principauté, je voterai donc pour ce Budget Primitif 2010.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur SVARA, j'allais vous inviter à conclure mais vous l'avez fait de vous-même. Nous continuons le tour de parole en écoutant Monsieur Gérard BERTRAND.

M. Gérard BERTRAND.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Pour ce Budget Primitif 2010, le Gouvernement nous propose un total de recettes de 802.197.500 € pour un total de dépenses de 907.512.800 € soit un déficit de 105.315.300 €.

S'il est vrai que les dépenses peuvent être plus ou moins contrôlées, il n'en est pas de même pour les recettes. En effet, malgré un frémissement de reprise, je trouve vos prévisions bien optimistes quant au montant des recettes.

Nous sommes toujours en crise économique et bien malin celui qui pourrait nous dire quand elle finira.

Qui dit crise économique, dit crise sociale. Malgré les interventions du Gouvernement, notamment dans le secteur de l'industrie, plusieurs entreprises vont ou ont déjà quitté la Principauté, entraînant angoisse et mécontentement chez les salariés. Il n'y a, je crois, jamais eu autant de manifestations dans les rues de notre ville que cette année. Bien entendu, rien de comparable avec ce qui se passe dans les pays voisins, mais on ne peut pas nier l'existence d'une crise sociale, ni le nombre accru de demandeurs d'emploi.

Comme l'a dit le Président BORDERO tout à l'heure, notre pays est peut-être le seul pays en Europe à ne pas avoir de dettes. Tant mieux et souhaitons que cela continue.

De plus, nous avons un Fonds de Réserve conséquent mais pas inépuisable. Il faut le défendre et le préserver.

C'est en partie pour cette raison que la majorité du Conseil National a voté une résolution visant à éviter les dysfonctionnements, notamment dans les projets de loi de désaffectation, et pour que le Gouvernement respecte les prérogatives constitutionnelles du Conseil National en convoquant la Commission de Placement des Fonds pour toute opération engageant notre Fonds de Réserve.

Crise économique, crise sociale, il faudrait être irresponsable pour provoquer une troisième crise, une crise institutionnelle.

Permettez-moi, comme l'a fait le Rapporteur de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, de citer le Prince Souverain : « C'est dans un esprit d'union que tous ensemble, nous relèverons ainsi les défis de l'avenir ».

C'est avec cette volonté que j'entamerai l'année 2010, en faisant vœu que le Gouvernement aura le même état d'esprit.

Je voterai donc positivement ce Budget Primitif 2010.

Merci.

M. le Président.- Je vous remercie Monsieur BERTRAND.

La parole est à présent à Monsieur Philippe CLERISSI.

M. Philippe CLERISSI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Fluctuat nec mergitur. Elle est ballotée par les flots, notre Principauté, mais elle ne coule pas. J'entendais encore hier à la radio un responsable politique français se féliciter de voir les grands travaux d'équipements publics du grand pays voisin financés par l'emprunt. Cette simple phrase a radicalement changé le sens de mon intervention. En effet, l'Europe entière est rongée par la crise, les déficits publics des pays membres atteignent des montants abyssaux et, pourtant, avec beaucoup de courage, voire même de témérité, ils naviguent tous dans de frêles esquifs prenant l'eau de toutes parts. Alors, je me suis souvenu de vos paroles, Monsieur le Ministre, et elles m'ont rasséréiné au point de nous adresser aujourd'hui un satisfécit salubre et pourquoi pas revanchard en regard de toutes les misères qui nous sont faites depuis un certain nombre d'années par ceux-là mêmes qui écopent à force de bras pour se maintenir à flots.

Aussi, si mon intention première avait été pour motiver mon vote, de peser le pour et le contre concernant l'avancement des projets pour lesquels nous vous avons sollicités cette année et de vous entretenir de la réalisation de plusieurs points essentiels de notre programme qui nous tiennent à cœur pour l'année à venir, cette intervention radiophonique, encore une fois, a sensiblement modifié mes velléités premières. Nous avons en effet tout dit sur la Tour Odéon, sur le futur projet des Agaves II, la préservation de notre Fonds de Réserve, la priorité d'emploi pour les monégasques à la S.B.M., les problèmes de circulation dans Monaco, les aides diverses à apporter aux plus démunis d'entre nous, les relations entre notre Assemblée et l'Exécutif, la nécessité de se doter d'un véritable urbanisme commercial, le cadre de vie, le développement durable, les orientations générales à donner en matière économique pour les années à venir ; cette liste est loin d'être exhaustive et il est, me semble-t-il, inutile d'y revenir ici en détail car le vote du budget n'a pas pour conséquence une improbable discontinuité dans notre travail.

Ainsi, aussitôt entériné le vote de ce soir, nous continuerons de parlementer, de vous solliciter, d'argumenter, parfois fatigués, jamais découragés, et si nous sommes souvent mécontents, violents par instants à votre égard, c'est que notre passion est intacte, nos personnalités diverses, notre désir de parvenir à nos fins inébranlable. Et si, finalement, la structure même de nos Institutions nous contraignait à ce type de fonctionnement erratique ? Mon épouse me reproche à l'occasion mon indéfectible attachement à la politique qui fait que, même lorsque

nous sommes en vacances, je parle, je pense, je m'indigne, je tire des plans sur la comète, c'est ma vie, c'est en grande partie notre vie, nous l'assumons tous.

Nous mettons beaucoup de cœur à l'ouvrage, il n'y a pas de place dans notre majorité pour l'immobilisme. Et je me dis aussi que depuis que nous sommes là, le rôle de notre Assemblée s'est considérablement modifié, elle a grandi, pris du poids, est devenue adulte. Je suis certain que vous devez parfois nous maudire. Je suis sûr que vous mesurez l'étendue du chemin que nous avons accompli ensemble depuis que nous sommes élus. En effet, les choses n'ont jamais autant bougé, nous n'avons jamais autant travaillé pour l'intérêt de la Principauté et des Monégasques et les résultats s'en ressentent. Nous sommes ballotés par les flots, mais nous ne coulons pas.

Je fais le vœu ce soir que nous ayons toujours la même envie d'aller au combat à l'avenir, que jamais nous ne soyons désabusés. Nous résistons mieux à la crise que nos voisins européens, nous avons tous les atouts pour encore mieux faire, ne nous en privons pas...

(Sonnerie).

M. le Président.- ... Le temps imparti étant dépassé, je vous invite à conclure rapidement, merci.

M. Philippe CLERISSI.- ... Je ne serai pas ce soir celui qui ajoute une crise politique à la crise financière. Je voterai donc ce Budget Primitif 2010, Monsieur le Ministre, *alea jacta est*.

M. le Président.- Merci, Monsieur CLERISSI. Nous allons à présent écouter pour ses explications de vote, Madame la Présidente de la Commission de la Culture et du Patrimoine, Michèle DITLOT.

Mme Michèle DITLOT.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Vous aviez compris vendredi soir à la lecture du rapport du Président de la Commission pour les Finances et l'Economie Nationale, Alexandre BORDERO, que j'allais voter en faveur de ce Budget Primitif 2010.

Cette décision trouve sa motivation, d'une part, dans les actions que vous avez entreprises et dans les réalisations accomplies et, d'autre part, et surtout, dans les engagements du Gouvernement, qui restent encore à réaliser.

Dès l'an prochain, ce Budget sera à l'épreuve des faits, à l'épreuve des exécutions, mais, sans vous, Monsieur le Ministre. C'est en effet, votre cinquième et dernier Budget avec nous. Cette soirée m'offre l'occasion de vous dire publiquement ce que je pense, Monsieur le Ministre d'Etat.

Nous avons beaucoup travaillé ensemble, vous connaissiez tous les dossiers, vous avez été, permettez-moi de vous le dire, un bon Ministre, même si dernièrement vous nous avez joué « une mauvaise tour ». Quoiqu'il en soit, vous ne serez pas dans la loi de la conservation du Patrimoine, mais sachez qu'à titre personnel, moi, je vous donne volontiers mon quitus. *A se revede.*

M. le Président.- Merci, Madame DITLOT.

C'est à présent à Madame Sophie LAVAGNA de motiver son vote.

Mme Sophie LAVAGNA.- Merci, Monsieur le Président.

Avant d'exprimer ma position sur le Budget, je voudrais faire quelques remarques fondamentales puisque, si le vote du Budget pose la question fondamentale des valeurs monétaires, il pose aussi celle de nos valeurs, tout court.

La modernisation de l'Etat Monégasque doit se faire avec le souci constant de préserver la pérennité du régime Princier. En effet, nous avons un besoin vital de préserver tous nos facteurs d'indépendance, ainsi que notre spécificité, pour passer le cap difficile de la crise et, au-delà, préserver notre avenir d'Etat Souverain.

Même si la crise ne nous a pas épargnés, ses effets négatifs ont été atténués pour nous, car nous avons été bien défendus par toutes nos Institutions et surtout par l'action efficace du Gouvernement Princier, je tenais à le souligner ce soir. Ce qui forge notre identité nationale, ce sont nos événements historiques, les générations qui nous ont précédés et les traditions qui se sont enracinées dans nos cœurs et dans nos esprits. Cela doit rester la caractéristique majeure de nos Institutions, c'est-à-dire le régime Princier, sans lequel nous ne serions pas ce que nous sommes.

S'agissant de la crise, puisqu'il faut bien en parler, nous avons passé le cap sans trop souffrir, en tout cas en souffrant bien moins qu'ailleurs, ainsi que l'a souligné avec justesse, Monsieur le Ministre d'Etat, auquel je m'associe pour dire que nous devons nous réjouir de vivre à Monaco.

Vous l'avez compris, je voterai pour le Budget, par conviction et par nécessité. Par conviction, parce qu'en dépit du contexte international difficile, l'action du Gouvernement Princier a permis des avancées majeures, ainsi que la mise en œuvre de nombreuses demandes présentées par le Conseil National. Par nécessité, car même si quelques imperfections demeurent, ce n'est pas le moment de rajouter une crise à la crise. Cela serait d'ailleurs d'autant plus inapte qu'ainsi que l'a déclaré le Prince Souverain, l'année 2009 a été riche en satisfaction sur la scène internationale avec la reconnaissance, tant par l'O.C.D.E. ou le G.A.F.I. que par le Conseil de l'Europe, de notre conformité globale aux standards internationaux, tout en préservant nos spécificités. De plus, il m'importe de rappeler qu'au plan national, nos demandes ont été satisfaites ; je pense plus particulièrement aux sujets auxquels j'ai participé et qui m'ont tenu particulièrement à cœur, tel que le contrat habitation-capitalisation, tel que l'adoption d'un statut de la magistrature préservant l'indépendance de nos juges et le respect de nos Institutions, mais aussi, en ce qui concerne la qualité de la vie, des mesures qui me tenaient beaucoup à cœur, vous le savez tous, des mesures d'aides aux familles pour la garde des enfants le mercredi après-midi et des enfants malades.

En conclusion, je voterai pour le Budget, je voterai pour Monaco, pour que nous soyons solidaires face au péril que constitue la crise économique actuelle, je vote pour la confiance dans l'action du Gouvernement Princier, car, comme l'a déclaré un jour ROOSEVELT, « la seule limite à notre épanouissement de demain sera nos doutes d'aujourd'hui », j'ai confiance en vous, je vote pour vous.

M. le Président.- Merci, Madame LAVAGNA.

Nous écoutons à présent notre Collègue Laurent NOUVION pour ses explications.

M. Laurent NOUVION.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Monsieur le Président, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues,

Comme je l'ai dit en ouverture de cette session, ce Budget Primitif a été bien étrange, qu'il s'agisse de sa préparation ou des débats depuis vendredi dernier. Soyons clairs, avec des échanges longs, soporifiques, ennuyeux pour nos compatriotes. Nous vivons une certaine torpeur depuis septembre dernier, un climat lourd où chacun se regarde en se demandant ce qui se

pas vraiment. Pendant ce temps, les recettes baissent, le chiffre d'affaires de l'entreprise Monaco a été durement attaqué. 2009 restera pour nous, l'année des menaces et d'un procès que nous ne méritions pas.

J'attendais de l'audace comme l'a prôné le Ministre d'Etat, de l'allant, du courage politique afin de mobiliser les troupes et le moral des acteurs économiques. Or, nous avons eu un Budget Primitif 2010, sans arbitrage substantiel de transition, sans énergie.

J'attendais des mesures d'économie et de rigueur et en même temps des relais de croissance, je n'ai eu que la Tour Odéon entièrement financée par l'Etat avec tous les risques que cela comporte et, en même temps, un beau projet, celui des Agaves, ajourné, un débat éludé. Un projet pourtant équilibré, voulu par le Gouvernement au début et finalement mis au placard d'un commun accord avec la majorité sur fond d'argument peu convaincant puisqu'en tout état de cause, la Haute Assemblée, par le vote de la désaffectation contrôlera le futur projet. Mais peut-être faut-il trouver ailleurs la raison d'un tel échec tenant à des considérations politiques afin que ne reparte pas le débat sur le dossier Odéon par comparaison. Votre plan, Monsieur le Ministre, « façon grand voile », n'a pas été à la hauteur de l'ampleur de cette crise financière puis économique, ayons l'humilité de le reconnaître.

J'attendais également du courage politique du côté de la majorité en pesant sur des mesures gouvernementales nécessaires, nous avons eu un Copenhague balnéaire, bercé d'illusion en se donnant bonne conscience ; c'est très bien de vouloir montrer l'exemple sur le développement durable avec les petits gestes du quotidien, mais il va falloir apprendre à couper le robinet d'eau.

La majorité reste sourde aux principes de réalité qui tôt ou tard s'imposeront à nous ; chers Collègues, il est temps d'apprendre à économiser. Le Gouvernement pour sa part ne se fait pas prier pour pouvoir justifier une augmentation des dépenses d'interventions publiques par tous moyens, mais il abdique sur une de ses principales attributions, l'arbitrage budgétaire : il faudra s'y remettre.

(Sonnerie).

... j'en ai terminé...

M. le Président.- ... Je vous en prie, je vous laisse le temps de terminer.

M. Laurent NOUVION.-... n'a eu de cesse que d'affirmer que notre modèle était terminé. Je m'élève contre cette déclaration à courte vue, notre modèle transmis devra être adapté selon des principes de bon sens, ceux qui ont fait la prospérité de Monaco ; c'est en le développant et non pas en le réfutant que nous sortirons de cette crise, pour l'intérêt général, pour le bien de nos compatriotes et de nos résidents et pour que Monaco retrouve sa dynamique derrière son Prince Souverain et Lui Seul. Je voterai ce Budget.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur NOUVION.

Vous êtes encore une dizaine à ne pas vous être exprimés. Qui souhaite intervenir ?

Monsieur GUAZZONNE et ensuite M. LORENZI.

M. Eric GUAZZONNE.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Prospective, innovation, mutation de notre économie sont, parmi les thèmes abordés, ce que j'ai retenu tout au long de l'examen du Budget Primitif 2010 et qui représentent autant de défis que nous devons, Gouvernement et Conseil National, relever ensemble.

La Principauté est à une période charnière, la crise économique et financière qui a touché notre planète a laissé des traces. Le modèle économique monégasque a permis de résister mieux que bien d'autres pays à ces conséquences. On doit cependant évoluer pour nous permettre d'affronter sereinement et en toute compétitivité l'avenir.

Développer de nouvelles recettes plus que la diminution de nos dépenses, même si celles-ci doivent être encadrées, est et demeurera l'objectif incontournable de notre politique ; recherche et développement, nouvelles technologies sont par exemple des vecteurs de croissance importants que la Principauté se doit de promouvoir.

Nos atouts sont nombreux : stabilité politique, sécurité, endettement zéro, finances publiques saines et la volonté d'atteindre une qualité de vie exemplaire sont les fers de lance de notre attractivité. Notre capacité à s'adapter aux réalités économiques et sociales doit en faire partie. Le train de l'évolution est en marche, soyons attentifs à ne pas le manquer. La richesse de Monaco, c'est aussi et surtout nos jeunes, ils sont de plus en plus nombreux à atteindre un niveau d'études élevé, c'est à nous qu'il revient de leur

préparer une société modèle dans laquelle leurs compétences et leurs potentiels pourront pleinement s'épanouir. Une Principauté compétitive, offrant des opportunités dans un panel élargi de secteurs d'activités, sera à coup sûr, un facteur déterminant dans la volonté de nos jeunes à exprimer leur talent dans leur pays.

Le Gouvernement a parié sur une reprise rigoureuse de la croissance en 2010, en prévoyant une augmentation de nos recettes de 10 % par rapport au Budget qui sera vraisemblablement réalisé en 2009. Si je souhaite ardemment que cette hypothèse se concrétise, je pense qu'un peu plus de prudence dans ce domaine eût été préférable. Comme en 2009, les indicateurs économiques devront être mis sous surveillance. En cas de besoin, nous devons nous préparer à ajuster notre budget aux réalités de l'évolution de nos ressources.

Néanmoins, et parce que j'ai confiance dans la capacité de Monaco à se réformer et à se renouveler, je voterai le Budget Primitif 2010.

M. le Président.- Merci, Monsieur GUAZZONNE.

Nous écoutons à présent Monsieur Pierre LORENZI.

M. Pierre LORENZI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues,

Comme chaque année, beaucoup de choses ont été améliorées, mais d'autres ne vont pas et nous conduisent à la sempiternelle question : faut-il ou non voter le Budget ? Les promesses faites par le Gouvernement ne sont pas tenues ou sont à géométrie variable. Monsieur le Ministre nous dit s'engager, mais ne pas pouvoir nous garantir qu'après lui, ce qui nous a été promis sera bel et bien réalisé. Les programmes immobiliers dont on a parlé s'évaporent, en ce qui concerne ceux destinés à loger les Monégasques pour nos besoins futurs car les opérations ne sont pas finalisées au moment où on nous les présente et certaines conditions de ces accords ne sont pas acceptables pour l'Etat et la Haute Assemblée.

Concernant la Tour Odéon pour laquelle l'échange des mètres carrés était aussi précis que son mode de financement, mais ni l'un ni l'autre ne se sont faits sur les éléments exposés par écrit lors des très longues séances privées, puis publiques.

En effet, les mètres carrés en dation ou achetés se sont transformés en parties communes, couloirs, halls, dégagements ou locaux poubelles... Quant au

financement qui devait se faire par le budget, entre autre celui pour lequel nous sommes là ce soir, il a été fait par le Fonds de Réserve Constitutionnel, sans que la Commission de Placement des Fonds ne se soit réunie et, par là-même, en passant outre son aval. De plus, les engagements ont été bien au-delà de ceux pris devant le Conseil National : levée immédiate des deux tranches de 100 M€ ; 30 M€ de crédit fait au promoteur et une garantie donnée par l'Etat de bonne fin d'achèvement des travaux, ce qui est loin d'être négligeable. Même si cela aurait pu paraître acceptable sur le fond, encore aurait-il fallu le soumettre à notre Haute Assemblée.

Rappelons qu'elle n'a jamais hésité à se réunir pour travailler, y compris dans l'urgence et dans des conditions difficiles, comme par exemple pour la loi anti-blanchiment votée cet été lors de sa Séance Publique du 23 juillet 2009, dont j'ai eu l'honneur d'être le Rapporteur.

Une de nos autres préoccupations, et la principale des Monégasques, des résidents ou des actifs, est la détérioration de la qualité de la vie, nuisances sonores souvent engendrées par les chantiers, les problèmes de circulation et une urbanisation qui apparaît comme anarchique et mal maîtrisée. Là aussi, le Gouvernement nous a fait des promesses et semble avoir du mal à les mettre en œuvre, voire, parfois, revient sur sa parole.

Malgré ces points perfectibles et désireux comme le Gouvernement et comme tous mes Collègues, d'aller de l'avant, je voterai également ce Budget 2010 qui nous est présenté ce soir.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur LORENZI.

Qui souhaite à présent motiver son vote ? Monsieur STEINER.

M. Christophe STEINER.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

En préambule, je tiens à vous dire que je voterai ce Budget : en effet il est inutile d'attendre la fin de ma tirade pour énoncer ce qui sera.

Donc, vous disais-je, je voterai ce Budget, non pas qu'il soit particulièrement reluisant ou que les choses aient évolué d'une manière drastique depuis le Budget Rectificatif – en effet, les reports de crédit sont

toujours sans cadre, les documents compliqués nous parviennent toujours à la veille de réunions importantes et la Tour Odéon se transforme en feuillets à rebondissement où se mêlent Eugène SUE, Gaston LEROUX et Maurice LEBLANC – mais tout simplement parce qu’aujourd’hui et depuis le vote de la loi de report de crédit, le Budget Primitif n’est plus qu’un simple document comptable qui ne nous donne qu’une vague image – qui peut parfois confiner au mirage – sur l’économie et le développement de nouveaux moyens de recettes et l’attractivité de Monaco.

A ceci s’ajoute une autre caractéristique : c’est un Budget de transition, je n’irai pas jusqu’à dire un pont entre deux rives, mais une attente entre deux trains, celui qui part vers de nouvelles destinations, le vôtre, Monsieur le Ministre, et celui de votre successeur. Aussi me plaît-il à imaginer, notre petit budget 2010 sur un quai qui n’est ni des Orfèvres, ni du Point du Jour, mais des Brumes, traînant péniblement d’une main sa grosse valise bien lourde de dépenses et de reports de crédit, portant de l’autre son petit attaché-case de recettes, risquant ainsi la perte d’équilibre à chaque pas. Heureusement que dans son sac à dos, la partie liquide du Fonds de Réserve, qui est de plus en plus légère, lui permet au moins de se tenir bien droit.

Alors, une fois le nouveau train arrivé, lors des débats préparatoires du Budget Rectificatif 2010, nous nous retrouverons devant la réalité, lorsque nous connaîtrons, vers la fin du premier trimestre, l’exécution réelle du Budget 2009, la position effective du Fonds de Réserve, le montant total des reports de crédit et ce qui a effectivement été dépensé, comment et par quel biais.

Ces remarques liminaires étant faites, j’aurai toutefois certaines observations à faire :

Tout d’abord, les réflexions sur un texte concernant un encadrement des reports de crédit ; la réunion que nous avons eue avec le Gouvernement et le Président CHARRIER, laissait présager une avancée dans ce domaine. Il semblerait – et j’emploie le conditionnel à dessein – qu’il existerait une certaine opposition – doux euphémisme – au sein du Gouvernement, aux prémices de solutions avancées et donc qu’il faudra nous repencher sur le sujet durant l’année nouvelle. Notre groupe politique Rassemblement et Enjeux fera des propositions rapidement sur ce sujet.

Les nouvelles recettes, ou plus précisément les nouveaux moyens de recettes, les nouvelles recettes ne pouvant se limiter à la construction de nouveaux immeubles fruits d’une politique keynésienne, il est indispensable qu’une approche globale soit faite, le

modèle monégasque ne pourra continuer que s’il trouve les moyens de se renouveler. Comme l’a rappelé M. BURINI lors de son intervention lors du débat de politique générale : « Changer pour que rien ne change ».

Enfin, je ne pourrai clore sans évoquer le livre blanc « Monaco 2029 », le plus important y étant la préface de Messieurs de BOISSIEU et CHIAPPORI, car elle est la base de toute adaptation. Et je n’arrive pas à comprendre la réticence et le malaise du Gouvernement sur l’idée même de ce projet car, le 18 décembre 2000, dans cette même enceinte (il y a presque 9 ans jour pour jour), j’avais estimé que notre pays devait perfectionner ses capacités d’analyse, de souplesse, d’innovation, d’adaptation et de communication en créant une structure en liaison avec, à l’époque, la Direction des Relations Extérieures et le Département des Finances et de l’Economie ; cette structure aurait été chargée d’analyser l’environnement politique et économique international afin de préparer des panels de solutions et d’anticiper. Rien n’a été fait, et sans les saines lectures du Président du Conseil National – vous voyez Monsieur le Président, nous sommes au moins deux à avoir de saines lectures – rien n’aurait été fait.

M. le Président.- Merci, Monsieur STEINER.

Je passe à présent la parole à la Présidente de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses, Madame Brigitte BOCCONE-PAGES.

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Le projet de Budget 2010 qui est soumis à notre vote aujourd’hui, vient confirmer, s’il en était besoin, le rôle social, économique et solidaire de premier plan que le Conseil National entend continuer de jouer.

Nous venons de vivre ensemble plus de trois semaines d’une intense vie parlementaire. Et, pourquoi ne pas le dire ? Je crois traduire le sentiment dominant de mes Collègues, la fierté de l’exercice de notre mandat ! Jamais nous ne nous sommes retrouvés aussi proches de la conception qui est la nôtre de la responsabilité parlementaire, dans le dialogue avec l’Exécutif pour construire ensemble les dispositions budgétaires et législatives dont notre pays a besoin, et ce dans un contexte économique extrêmement difficile.

Monsieur le Ministre, votre Budget est un Budget de sang-froid, parce qu'il vise à essayer de maîtriser les dépenses courantes tout en poursuivant les efforts de relance pour que Monaco soit plus forte au moment de la reprise.

Je voudrais à présent revenir sur quelques points importants : tout d'abord notre détermination, au niveau de l'environnement, nous permet d'aller au rendez-vous de Copenhague avec sérénité. Au demeurant, il nous faudra inlassablement remettre l'ouvrage sur le métier afin d'être bien certains que les mesures prises soient les plus pertinentes et efficaces pour préserver notre environnement.

Je signalerai aussi nos prises de position, sans entrer dans le détail, sur des thèmes majeurs pour la qualité de vie en Principauté, au premier rang desquels la circulation et les nuisances sonores. Un débat, certes parfois vif, mais certainement constructif, s'est engagé dans le cadre de ce Budget avec le Gouvernement qui compte prendre des mesures fortes. Nous resterons vigilants quant aux résultats.

J'ajouterai également l'attention toute particulière qui sera la nôtre au maintien du pouvoir d'achat des salariés et des retraités.

Je conclurai mon propos sur l'avenir professionnel de notre jeunesse.

Nous avons pris, au sein de la majorité, nos responsabilités sur un sujet qui est au cœur de nos priorités : la sécurisation du parcours des jeunes depuis l'enfance jusqu'à l'obtention d'un premier emploi et ce, au moment même où notre Assemblée va débattre de l'avenir des fonctionnaires et des salariés.

Afin de dresser un bilan de l'existant aussi précis que possible et d'évaluer les besoins tant des jeunes que de leurs formateurs ainsi que des futurs employeurs, la Commission de l'Education et de la Jeunesse a organisé de nombreuses réunions avec l'ensemble des acteurs concernés entre le 10 juin 2008 et le 18 mai 2009. De tous ces entretiens s'est dégagé un principe : se rapprocher des jeunes pour être à leur écoute et les accompagner dans leurs choix pour prévoir leur avenir professionnel.

Un bilan a été dressé, récapitulant l'ensemble des mesures existantes ou à mettre en œuvre pour permettre de donner aux élèves de la Principauté les meilleures chances d'être orientés au mieux de leurs capacités et de leurs souhaits pour être bien formés, afin de trouver un premier emploi en adéquation avec leur formation. Ainsi, sur la demande forte du Conseil National, la Commission d'Analyse de l'Enseignement Supérieur et de l'Orientation des

Diplômés a été créée. Nous avons franchi ce premier obstacle, sans doute le plus difficile. Le recrutement des deux personnes, Chargé de Mission et Administrateur, est en cours.

Soutien et enthousiasme, Monsieur le Ministre, un Budget Primitif 2010 qui est à la mesure de l'enjeu de la crise que nous traversons, à la hauteur de nos capacités financières et à l'écoute des attentes légitimes des Monégasques que nous avons l'obligation de satisfaire.

Pour toutes ces raisons, je voterai le projet de budget pour 2010.

Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Madame BOCCONE-PAGES.

C'est au tour du Président de la Commission de Législation, Monsieur Claude CELLARIO, de motiver son vote.

M. Claude CELLARIO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement, chers Collègues,

Dans cette période difficile, la crise est toujours présente, ne l'oublions pas. L'étude de ce budget a mis en évidence un constat partagé par tous : il faut absolument trouver de nouvelles recettes pour l'Etat.

Vos méthodes pour y parvenir : soutien des grands chantiers de l'équipement, construction de locaux commerciaux, recherche de nouvelles sociétés à haute valeur ajoutée, évolution du guichet unique, aide à la Chambre de Développement Economique, prospection de nouveaux investisseurs, aides aux entreprises, etc... Bref, dans ces temps incertains, vous considérez que les choses sont relativement stables, que le Gouvernement a pris les mesures nécessaires, qu'il n'y a pas lieu de changer sa manière de faire.

Pourquoi devrais-je remettre en cause la bonne volonté de votre Gouvernement ? Pourquoi ne pas vous faire confiance ?

Malheureusement, quel décalage entre vos propos et la réalité constatée sur le terrain et qui ne colle que très peu à votre discours !

Contenir les dépenses de l'Etat est un exercice difficile, j'en conviens, mais cela ne doit pas vous empêcher d'améliorer la gestion du fonctionnement de l'Administration en mettant en place des réformes structurelles. L'avez-vous fait ? J'en doute !

On veut que Monaco soit attractif, mais les investisseurs ne comprennent toujours pas les tracasseries de l'Administration. A vous écouter, tout est mis en œuvre, mais le résultat est là : une société ne peut pas s'installer à Monaco dans un délai de deux mois.

Dans le processus d'élaboration de textes législatifs, vous considérez que la procédure que vous avez mise en place est la meilleure et que la notion d'urgence réglerait l'encombrement du Service des Etudes Législatives. Pourtant, les retards sont importants et vous ne pouvez l'ignorer.

La mise en place du guichet unique est un exemple frappant de votre manière de travailler. Ce guichet unique doit être la porte d'entrée et l'image de Monaco pour ceux qui désirent s'installer chez nous. Le succès était prévisible, et pourtant il aura fallu un an pour que vous réalisiez qu'il faut trouver un fonctionnaire supplémentaire et de nouveaux locaux. Bonne volonté, certes, mais une année perdue et dans trois mois, je ne suis pas sûr que le problème sera résolu.

La liste est longue, Monsieur le Ministre, de ces situations qui demanderaient, comme vous l'avez dit, je vous cite : « une véritable révolution culturelle », mais j'aurai toujours ce sentiment que les choses n'évoluent que lentement. Cela est décourageant, reconnaissez-le.

Pourtant, je voterai ce Budget car il n'est pas question de baisser les bras, même s'il faut cent fois se remettre à l'ouvrage. C'est dans un dialogue permanent, empreint de respect et d'écoute entre nos deux Institutions, que la bonne gouvernance que nous recherchons, vous et moi, s'imposera aujourd'hui comme demain.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur CELLARIO.

Alors, compte tenu des Elus qui m'ont fait savoir qu'ils ne souhaitent pas prendre la parole ce soir, vous n'êtes plus que deux ou trois à vouloir le faire. Je vois se lever la main de notre Collègue Christophe SPILLOTIS-SAQUET.

M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.- Merci, Monsieur le Président.

Chaque année, les débats budgétaires nous donnent l'occasion d'évoquer les relations entre le Gouvernement, l'Administration et les Monégasques.

Je suis, pour ma part, particulièrement attentif aux relations qui concernent les entreprises et les commerçants, à cette priorité nationale que le Gouvernement considère comme une vague théorie. Il ne suffit pas de dire aux jeunes Monégasques d'entreprendre, il faut les soutenir dans leur entreprise.

Chers Collègues, pourquoi pensez-vous que le Gouvernement refuse toujours la création d'une Commission en charge de faire respecter la priorité nationale ? C'est tout simplement parce qu'il tient à conserver la main, la mainmise sur l'attribution des marchés publics ; l'arbitraire, le clientéliste et le copinage sont bien loin d'être abolis.

Si je suis viscéralement attaché à cette priorité nationale, à nos privilèges il faut le dire, c'est que nos prédécesseurs dans cette Assemblée se sont battus pour les garder ; tout le monde ici a certainement oublié que dans les années cinquante, notre Principauté a traversé une crise qui, sans la rage de quelques Conseillers Nationaux, nous aurait certainement conduits à payer aujourd'hui des impôts.

Pour justifier les refus d'attribution de marchés aux entreprises monégasques, le Gouvernement a toujours le dernier mot, il dispose de réponses toutes faites pour chaque situation parce qu'il a plus d'un tour dans son sac. Oui, nous savons maintenant qu'il a deux Tours dans son sac... Une Tour de quarante-huit étages et une Tour de cinquante étages ! Eh oui, il fallait bien revenir sur le projet de la Tour Odéon, puisque nous avons pris l'engagement de suspendre le vote de ce Budget au résultat de l'audit demandé par nous-mêmes au Gouvernement.

Il me semble que les termes et les mises en cause adressés au Gouvernement dans cet audit, méritaient mieux que vos propos, Monsieur le Président, ou vos propos, mes chers Collègues, qui disaient, il ne faut pas ajouter une crise politique à une crise économique et, d'ailleurs, vous avez été nombreux à dire que nous sommes aujourd'hui au fait des responsabilités parlementaires. Tout dépend où on se place par rapport à ses responsabilités. Parce que c'est précisément dans les périodes difficiles qu'il faut des hommes irréprochables qui prennent leurs responsabilités. A force de fermer les yeux sur de telles hémorragies d'argent public, la crise politique arrivera le jour où les Monégasques recevront une feuille d'imposition. Je suis profondément déçu par la complaisance dont a fait preuve la majorité sur ce dossier sous prétexte d'ignorance, par le classement sans suite de cette opération.

Puisque je suis une nouvelle fois seul contre la horde cynique, je ne parlerai plus de l'affaire Odéon, les Monégasques jugeront dans le futur, mais je ne peux donner un nouveau quitus au Gouvernement pour une aussi mauvaise gestion des finances publiques et, notamment, de notre Fonds de Réserve.

Je vote contre ce Budget.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur SPILLOTIS-SAQUET. Je crois que vous êtes encore deux à vouloir motiver votre vote. Toute d'abord, Monsieur GARDETTO, Président de la Commission des Relations Extérieures.

M. Jean-Charles GARDETTO.- Merci, Monsieur le Président.

Mon analyse de la situation est un peu différente de celles de mes Collègues, mais les derniers propos que j'ai entendu s'en rapprochent. Alors, un constat, effectivement, c'est le déficit annoncé qui dépasse 100 M€, Monsieur le Président. Gouverner, c'est prévoir. Or, le Gouvernement dans cet exercice n'a pas prévu de recettes nouvelles.

C'est aussi un constat d'utilisation sans retenue du Fonds de Réserve, dans des conditions qui manquent cruellement de transparence et sans que le contrôle des Elus puisse pleinement s'exercer. Notre Parlement est mis devant le fait accompli.

On ne perçoit pas à travers ce Budget une vision, un projet, pour l'avenir de Monaco. Les évolutions promises au Budget 2009 ne sont pas intervenues. Ainsi, rien n'a-t-il été fait pour mesurer l'efficacité des politiques publiques et l'améliorer malgré la nécessité d'un contrôle indépendant.

Le Gouvernement continue de manquer de transparence sur la passation des marchés publics, les règles en ce domaine sont insuffisantes et un véritable code des marchés publics s'avère nécessaire.

A cet égard, le cas de la Tour Odéon est éloquent. Nous apportons 55 % des terrains, nous donnons 6.000 m² de droits à bâtir au promoteur dans le futur Annonciade II, nous versons 268 M€ pour acheter les appartements, nous offrons une caution bancaire de 200 M€, nous donnons au promoteur un prêt de 30 M€ et, la cerise sur le gâteau, nous fournissons une garantie d'achèvement des travaux à la charge de l'Etat. Tout cela pour seulement 177 appartements. C'est une affaire en or pour le promoteur, c'est un cadeau de la part du Gouvernement !

Tout cela, après avoir trompé le Conseil National sur les conditions du marché pour obtenir son consentement.

Alors, vous voyez que la manière dont cette Assemblée est traitée par le Gouvernement n'a pas beaucoup évolué.

A cela s'ajoute un déficit de cent appartements domaniaux aux Agaves II puisque, malgré les engagements pris par le Gouvernement au titre du Budget 2009, aucune garantie de livraison de ces appartements dans la législature n'a été fournie.

En ce qui concerne la qualité de vie, notamment le bruit et la circulation, malgré ses promesses, le Gouvernement n'a mis en œuvre aucune amélioration... toujours autant de bruit et une circulation toujours plus chaotique.

Et la S.B.M. ? Hors jeu ! Seulement 10 % des cadres sont Monégasques. En tant qu'actionnaire de référence, le Gouvernement n'a pas pris les mesures pour assurer une réelle progression de l'emploi des monégasques dans cette société.

On peut toujours déplorer aussi la même lourdeur des procédures administratives, notamment pour la création d'entreprises, et toujours le même dogmatisme, obstacle manifeste au développement économique...

(Sonnerie).

... c'est aussi l'absence d'un socle juridique solide pour développer les activités à forte valeur ajoutée. Ainsi le Gouvernement traîne-t-il les pieds pour la loi sur le commerce électronique, qui pourtant est entre ses mains depuis plusieurs mois. Pas de texte non plus sur le logiciel, les bases de données, la dématérialisation des factures, la fiducie et j'en passe. Franchement, le bilan n'est pas terrible.

Alors, compte tenu de la crise économique, compte tenu des enjeux pour la Principauté de Monaco, je ne voterai pas contre ce Budget mais je m'abstiendrai.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le Président.- Merci, Monsieur GARDETTO.

Il y a un dernier Elu qui souhaite prendre la parole pour motiver son vote ce soir, il s'agit du Président de la Commission de l'Education et de la Jeunesse, Monsieur Jean-François ROBILLON.

M. Jean-François ROBILLON.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

2009 qui se terminera dans quelques jours aura été l'année de toutes les menaces. Menaces sur nos finances publiques qui ont connu l'une des pires contractions de recettes de l'Etat ; menaces sur nos spécificités qui, du mois d'avril au mois de septembre dernier, ont subi des tentatives de déstabilisations de certains grands Etats en quête de bouc émissaire ; menaces sur la nécessaire confiance entre le Conseil National et le Gouvernement, en raison notamment de sa gestion du dossier de l'Odéon trop longtemps couverte du sceau de l'opacité. Je n'ai jamais cru en la fin de l'histoire que certains nous prédisaient et encore moins en la fin du modèle monégasque qui devra, certes, évoluer.

Le Budget Primitif de l'année 2010 se présente donc à nous comme un défi, j'ai décidé de le relever en lui accordant mon vote positif.

Si j'ai décidé de voter en faveur de ce Budget, c'est d'abord parce que j'ai la conviction que Monaco est un de ces rares pays au monde où tout est possible pour ceux qui veulent s'en donner la peine. Nous bénéficions d'un positionnement géographique idéal en Europe et en bordure de Méditerranée. Notre population, qui compte plus de cent-vingt nationalités, a l'une des jeunesses les plus diplômées du monde.

Nous n'avons donc aucune raison de nous apitoyer sur notre sort, parce que notre sort est d'abord entre nos mains. Le défi de Monaco est celui de toutes les civilisations, de toutes les cultures, de tous les peuples qui veulent garder leur identité sans s'enfermer, parce qu'ils savent que l'enfermement est mortel.

Si j'ai décidé de voter en faveur de ce Budget, c'est ensuite que je pense que le moment est venu pour les Monégasques et les résidents, de se rassembler en dépassant les clivages claniques ou idéologiques.

Dans son rapport, le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, évoquait le récent appel à l'union du Souverain, auquel j'adhère également en tous points.

Il y a beaucoup de talents dans notre pays et le temps est venu qu'ils puissent s'exprimer sans crainte d'être mal vus. Pour atteindre cet objectif, les plus méritants d'entre nous doivent se sentir soutenus et protégés car ils sont l'avenir de Monaco, car ils sont notre avenir.

Certes, notre culture nous pousserait plutôt à récompenser le fils prodigue ; sans le laisser de côté, je pense que nos efforts devraient s'orienter vers toutes celles et tous ceux qui, chaque jour, nous donnent des raisons d'être fiers en tant que parents, en tant que citoyens.

Si j'ai décidé de voter en faveur de ce Budget, c'est enfin parce qu'au fil des discussions, un certain nombre de mes inquiétudes ont été apaisées et, notamment, sur la question du futur hôpital. A ce titre, chacun d'entre nous saura se souvenir, le moment venu, de l'engagement pris par le Gouvernement en Séance Publique, s'agissant de l'enveloppe budgétaire globale qui ne devra pas être dépassée.

Il y a toujours un avenir pour ceux qui pensent à l'avenir, disait François MITTERRAND. Plus que de penser à l'avenir de Monaco, j'ai envie d'y croire et j'emploierai toute mon énergie pour y apporter ma modeste contribution.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur ROBILON.

« Prendre un engagement solennel, pour un homme d'Etat, c'est s'engager à vous dire solennellement plus tard qu'il n'a pas pu le tenir » écrivait BIRAMBEAU dans un ouvrage sur la politique que je vous recommande. Il y a un an, lors de nos discussions autour du précédent budget, un hebdomadaire monégasque paraissant le jeudi avait titré sur l'adoption d'un Budget, je cite, de « bon père de famille ». Où en sommes-nous aujourd'hui ? Les Monégasques ont un droit de suite sur ce qui est discuté, tranché, voté, en particulier sur l'utilisation prévue des deniers publics.

Contrairement à l'affirmation de BIRAMBEAU, pour dire les choses autrement, les Monégasques ont le droit de savoir si nous tenons nos engagements, et si nous prenons les mesures qui nous permettront de les tenir.

Avec ce nouveau Budget, chacun sent bien que c'est une nouvelle page de notre histoire qui va s'écrire, et vous me permettrez donc de revenir sur quelques-uns de ces engagements. Au premier rang des attentes, ce ne sera une surprise pour personne, le logement.

On peut retourner le problème comme on veut, pour les logements domaniaux, il manque toujours cent appartements sur notre feuille de route. Nous allons les trouver, j'en suis convaincu, mais nous devons être pleinement informés sur le concours d'architectes en cours sur Testimonio II, afin de connaître précisément le programme et d'évaluer précisément les conditions de l'échange envisagé avec l'opération Agaves II. Toute autre décision serait irresponsable pour le Conseil National, car il ne serait pas éclairé par des informations complètes. Cet engagement sera sans doute tenu si le Gouvernement

nous présente un projet de désaffectation acceptable, dans l'intérêt des Monégasques et des finances publiques. Pour les enfants du Pays, nous sommes parvenus à un accord sur le principe d'une opération type, pour la Villa Ida, Boulevard Rainier III. Cette opération pilote jettera la première pierre du secteur intermédiaire que nous appelons de nos vœux depuis des années. Mais ce n'est qu'un premier pas, et il faudra, au-delà de ces premiers appartements, définir des solutions véritablement pérennes, pour garantir que les futurs programmes réalisés sur ce modèle servent durablement au logement des enfants du pays, par des baux à durée indéterminée et à loyer modéré garanti sur la durée. Sinon, cet engagement ne pourra pas être tenu.

Donc, sur la question large du logement, l'engagement reste à tenir, mais nous avons les moyens d'y parvenir, dans les temps, si les bonnes volontés se réunissent sur ces objectifs. Et surtout si les conditions minimums d'un dialogue normal sont réunies.

Malheureusement, sur cette question croisée du logement et du dialogue, on ne peut pas dire que l'actualité nous comble de tranquillité. Je veux revenir un instant sur ce qui occupe une grande part des conversations en-dehors de cet hémicycle, la Tour Odéon, certains Collègues en ont parlé d'ailleurs dans ce débat. Que les choses soient claires. On peut toujours, je cite : « flatter les aspirations du plus grand nombre pour accroître sa popularité », c'est la définition même par le Larousse de la démagogie, et ne comptez pas sur moi pour l'appliquer. Vous faire croire que la Tour Odéon n'est qu'un rêve, qu'il suffit d'un claquement de doigts pour tout recommencer à zéro, voilà la démagogie ! La réalité, c'est que des contrats ont été signés, et que Monaco n'a pas pour habitude de s'asseoir sur la parole donnée. En revanche, il est de notre devoir au Conseil National de dénoncer les conditions dans lesquelles cette parole a été donnée, presque à voix basse, sans l'assentiment éclairé de notre Assemblée... et ça, nous l'avons dénoncé. Un audit était nécessaire, il a d'ailleurs été demandé par une majorité d'Elus au dernier Budget Rectificatif et le Gouvernement s'est plié à cette demande, avec diligence, il faut le reconnaître, puisqu'un audit sérieux a été réalisé en quelques semaines. Encore eût-il fallu que les résultats de cet audit nous soient communiqués en temps utile pour pouvoir en évaluer les aboutissants. Cela n'a pas été le cas, puisque cette étude très technique et approfondie de plus de 60 pages ne nous a été transmise qu'à l'ouverture de nos débats, en fin de semaine dernière. Même si, je vous le concède, les délais étaient serrés,

cette remise en catimini au dernier moment a de quoi irriter notre Assemblée... C'est pourquoi il nous faudra d'urgence, tenir dès la rentrée de janvier une réunion, pour évoquer de façon détaillée les conclusions de cet audit, entre le Gouvernement et le Conseil National, et en tirer les conséquences...

Pour l'avoir parcouru trop brièvement, je dois le dire, à ce stade, j'en retiens que si, comme vous l'avez mentionné mardi soir, Monsieur le Ministre, l'audit conclut que l'accord qui a été signé était le meilleur pour l'Etat – ce qui est l'essentiel au fond – il n'en reste pas moins qu'il a également mis en évidence une erreur du Gouvernement, vous l'avez dit tout à l'heure, chers Collègues, lors de la transmission à notre Assemblée des éléments techniques relatifs au projet. Cela a conduit le Conseil National à avaliser une désaffectation sur des données de base tout simplement erronées... Des erreurs, un dysfonctionnement, des données erronées ? Qui pourrait imaginer que nous n'attendions pas d'explications ? Sur ce point donc, si nous, Conseil National, nous étions engagés dès le début de notre mandature dans une exigence de transparence et de communication, le moins que l'on puisse dire est qu'il est grand temps que le Gouvernement la partage. Et qu'on ne nous dise pas à propos de ce dossier « beaucoup de bruit pour rien », car le thème serait mal choisi pour le grand nombre de nos compatriotes qui souffre, justement, quotidiennement de pollution sonore.

La qualité de vie était et reste l'un de nos engagements majeurs. Cette dimension n'est pas seulement un élément de confort, c'est l'une des conditions qui maintiennent *in fine* la cohésion sociale et c'est l'une des clefs de l'attractivité de notre pays, que met très justement en avant le rapport « Monaco 2029 » récemment publié.

Sur ce sujet, donc, le bruit court... que les choses avancent. On fait grand bruit des paroles données à propos du contrôle de l'insonorisation des chantiers tant publics que privés. Mais pour l'instant ce ne sont que des bruits de couloirs, et nous attendons donc, sur cette question des pollutions sonores, que des actes concrets viennent combler le silence qui fait écho aux bonnes paroles. Il y a quelque espoir, le Gouvernement dit vouloir prendre les choses en main rapidement, il s'y est engagé. La qualité de la vie exige aussi une perspective large. Nous ne devons pas avancer de mesure en mesure, mais repenser toute notre manière de vivre la ville.

Sur la question des déplacements, reconnaissons que de nombreux chantiers sont d'ores et déjà lancés,

qui devraient améliorer à court et moyen terme notre situation. D'ici quelques mois, la possibilité de rejoindre la place du canton depuis la dorsale, à l'automne 2010, la mise en service d'une liaison depuis et vers Fontvieille, ce qui va entraîner un important allègement de la rue Grimaldi, puis le désenclavement par l'ouest de Fontvieille – tant attendu, je me souviens il y a vingt ans déjà de débats dans cette enceinte, sur ce désenclavement – dont le Gouvernement nous a annoncé qu'il pourrait être effectif de façon anticipée dès 2011... En 2014, le tunnel descendant... Et enfin la mise en place de vrais parkings de dissuasion, d'abord sur les Délaissés côté Cap d'Ail, puis avec la programmation de celui à la frontière de Roquebrune à Testimonio, à compléter sans doute – nous l'estimons pour notre part indispensable – par un autre, au Jardin Exotique.

Sur tous ces sujets, nous pouvons donc espérer que nos engagements sur l'amélioration de la circulation ne restent plus trop longtemps dans les bouchons.

La question des déplacements et du stationnement peut d'ailleurs avoir des conséquences inattendues. Et j'ai en tête le dossier prioritaire de l'hôpital, puisqu'il est primordial de repenser les conditions de parking et de stationnement pour éviter la thrombose à l'ouverture du Centre de Gériatrie Clinique Rainier III, avec 210 nouveaux patients et plusieurs centaines de personnels médicaux et administratifs.

Mais la question la plus urgente à envisager à propos de l'hôpital concerne, bien entendu, l'avancée du chantier et notre capacité à savoir arbitrer intelligemment entre qualité architecturale, fonctionnalité, confort des patients et gestion rigoureuse des deniers publics.

Autre sujet, si j'ose dire prioritaire. Que pouvons-nous dire sur le respect de nos engagements sur la priorité nationale, quand on voit la difficulté que nous avons à faire entendre par certains nos arguments ? Regardons le cas de la S.B.M., dont la seule connaissance du Monégasque se limite à l'expression « Parola, tugiù Parola » lorsqu'il s'agit d'engager des compatriotes dans l'administration ou l'hôtellerie.

Heureusement, certains signes sont encourageants. Dans les prochains mois, on verra, vous l'avez dit aussi, chers Collègues, le démarrage de l'action de cette Commission en charge de l'insertion professionnelle de nos jeunes... Là il ne s'agit pas de belles paroles, mais de l'ouverture possible des portes des entreprises de la Principauté aux jeunes à la recherche d'un emploi, avec des conventions, entreprise par entreprise, pour l'embauche de

Nationaux et de résidents... La priorité ce n'est pas que l'embauche, c'est aussi le respect du *vade-mecum* pour l'attribution des marchés publics, dans l'esprit et dans la lettre, afin d'assurer des débouchés aux entreprises installées sur notre sol, face à des structures internationales non implantées à Monaco.

Cet élément nous ramène à l'avenir de notre Pays, tel que l'envisageaient les experts réunis autour du rapport « Monaco 2029 ». Oui, notre pays détient tous les atouts de sa propre réussite. Mais les choses, là encore, ne se feront pas d'un claquement de doigts. Nous devons prendre les bonnes décisions pour faire évoluer le pays avec de nouveaux vecteurs de croissance.

Nous ne cessons, depuis des années, d'en appeler à un dialogue plus transparent, plus efficace. Ne nous arrêtons toutefois pas au véhicule, mais parlons de la destination. En ce sens, aujourd'hui, nous tournons une page de notre histoire, en donnant à ceux qui ont la charge d'appliquer ce Budget, notre signature. Ne nous rejetons pas nos responsabilités, Ne risquons pas, devant nos familles, d'être taxés d'immobilisme ou de démagogie. Ayons, quelle que soit notre place, le sens du devoir, le sens de l'Etat, redonnons sa noblesse au mot politique. Et soyons, chacun dans notre mission, sous la Haute Autorité du Prince Souverain, des responsables, les yeux non sur l'horizon d'une prochaine échéance, mais sur celui des prochaines générations.

Je vous remercie pour votre attention.

Nous allons donc à présent voter, comme la loi le demande, article par article. Je demande à Madame le Chef de Cabinet de procéder à la lecture des articles.

Mme le Chef de Cabinet.-

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2010 sont évaluées à la somme globale de 802.197.500 € (Etat "A").

M. le Président.- Je vais mettre aux voix cet article premier.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Deux abstentions.

L'article premier est adopté.

(Adopté ;

MM. J.-C. GARDETTO et F. NOTARI s'abstiennent).

Mme le Chef de Cabinet.-

ART. 2

Les crédits ouverts pour les dépenses du budget de l'exercice 2010 sont fixés globalement à la somme maximum de 907.512.800 €, se répartissant en 659.230.800 € pour les dépenses ordinaires (Etat "B") et 248.282.000 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat "C").

M. le Président.- Je vais mettre aux voix cet article 2.

Avis contraires ? Un avis contraire.

Abstentions ? Deux abstentions.

L'article 2 est adopté.

(Adopté ;

*M. C. SPILIOTIS-SAQUET vote contre ;
MM. J-C. GARDETTO et F. NOTARI s'abstiennent).*

Mme le Chef de Cabinet.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont évaluées à la somme globale de 88.536.200 € (Etat "D").

M. le Président.- Je vais mettre aux voix l'article 3.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Deux abstentions.

L'article 3 est adopté.

(Adopté ;

MM. J-C. GARDETTO et F. NOTARI s'abstiennent).

Mme le Chef de Cabinet.-

ART. 4

Les crédits ouverts au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2010 sont fixés globalement à la somme maximum de 48.898.500 € (Etat "D").

M. le Président.- Je vais mettre aux voix cet article 4.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Deux abstentions.

(Adopté ;

MM. J-C. GARDETTO et F. NOTARI s'abstiennent).

Mme le Chef de Cabinet.-

ART. 5

Est adopté le programme d'équipement public annexé au document du Budget, arrêtant les opérations en capital à réaliser au cours des trois années à venir.

M. le Président.- Je vais mettre aux voix cet article 5.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Deux abstentions.

L'article 5 est adopté.

(Adopté ;

MM. J-C. GARDETTO et F. NOTARI s'abstiennent).

Je mets à présent l'ensemble de la loi de Budget aux voix.

Avis contraires ? Un avis contraire.

Abstentions ? Deux abstentions.

La loi de Budget est adoptée par 21 voix pour.

(Adopté ;

*MM. Bernard MARQUET, Gérard BERTRAND,
Mme Brigitte BOCCONE-PAGES,
MM. Alexandre BORDERO, Marc BURINI,
Claude CELLARIO, Philippe CLERISSI,
Mmes Michèle DITLOT, Catherine FAUTRIER,
M. Eric GUAZZONNE, Mme Sophie LAVAGNA,
M. Pierre LORENZI, Mme Nicole MANZONE SAQUET,
MM. Roland MARQUET, Laurent NOUVION,
Mme Anne POYARD-VATRICAN,
MM. Jean-François ROBILLON, Guillaume ROSE,
Christophe STEINER, Pierre SVARA et
Stéphane VALERI votent pour ;*

M. Christophe SPILIOTIS-SAQUET vote contre ;

MM. J-C. GARDETTO et F. NOTARI s'abstiennent).

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues, nous sommes arrivés au terme des travaux de cette Séance Publique, mais également de notre session d'automne.

Tout d'abord, conformément à une heureuse tradition, je souhaite, au nom de l'ensemble des Conseillers Nationaux, adresser à S.A.S. le Prince Souverain Albert II nos vœux de pleine réussite dans Sa Haute mission pour le Pays et nos souhaits les plus sincères de santé et de bonheur personnel pour Lui-même et l'ensemble de la Famille Princière.

Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement, je vous présente, de la part de tous les Elus, nos meilleurs vœux pour vous-mêmes et vos familles. Monsieur le Ministre, si vous me le permettez de tout cœur, c'est d'abord à vous que nous souhaitons de retrouver le plus rapidement possible, la meilleure santé.

Je souhaite enfin à tous les Monégasques et à tous les habitants de la Principauté, à commencer par tous les fonctionnaires et agents de la Fonction Publique monégasque qui œuvrent sans relâche au service de notre pays, de passer de bonnes fêtes de fin d'année et je leur adresse au nom de l'ensemble des Conseillers Nationaux, nos vœux les plus sincères pour l'année 2010.

La tradition veut que ce soit le Ministre d'Etat qui prononce les derniers mots. Nous vous écoutons, Monsieur le Ministre.

M. le Ministre d'Etat.- Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux,

Vous comprendrez que je m'exprime avec une certaine émotion ce soir, au terme de cette session budgétaire. C'était pour moi le cinquième Budget Primitif, que j'avais l'honneur de présenter au nom du Gouvernement Princier devant votre Haute Assemblée et, c'est avec une certaine satisfaction, je dois le dire, que j'ai pu constater que vous l'avez adopté par vingt-et-une voix pour, une seule voix contre et deux abstentions. C'est, je l'indique, le plus beau score pour le vote d'un Budget Primitif ou Rectificatif d'ailleurs, au cours de ces cinq dernières années. Je tiens à vous en remercier, comme je tiens aussi, à remercier celles et ceux qui m'ont adressé quelques signes de sympathie tout à l'heure, auxquels j'ai été particulièrement sensible.

Je vois dans ce vote la traduction de cet esprit d'union, appelé par S.A.S. le Prince Albert II et que votre Rapporteur, M. BORDERO, évoquait dans son rapport au début de nos discussions budgétaires.

J'y vois aussi une bonne pratique de nos Institutions dans la rencontre entre les propositions du Gouvernement Princier, traduisant les orientations fixées par notre Souverain, et les souhaits exprimés par le Conseil National, représentant la population monégasque.

C'est, je crois, en poursuivant de cette façon, que nous progresserons et que nous retrouverons la prospérité et que nous continuerons à améliorer la qualité de vie de tous les habitants et salariés de la Principauté et que nous saurons toujours être plus attractifs, développer encore notre rayonnement

international, porteur des valeurs rappelées par notre Prince Souverain.

Nous voici à la période des vœux, alors, c'est tout cela que je souhaite pour notre Principauté. J'ai la ferme conviction que nous sortirons rapidement des difficultés du jour, provoquées par la crise internationale à laquelle nous avons, ensemble, su, je crois, faire face, pour en atténuer les conséquences. J'ai la ferme conviction que nous retrouverons une nouvelle croissance équilibrée et que sous l'autorité de notre Souverain, nous donnerons la joie de vivre à tous nos concitoyens, à tous les habitants de Monaco, à ses salariés et aussi à la population des communes limitrophes.

Monsieur le Président, vous m'avez demandé de transmettre les vœux du Conseil National au Prince Souverain et je serai votre porte-parole fidèle auprès de Lui. Vous avez bien voulu adresser, également, vos vœux les plus chaleureux au Gouvernement Princier et à moi-même, et je vous en remercie. A mon tour, m'adressant à vous-même, à chacune et à chacun des Conseillers Nationaux, je tiens, d'abord au nom du Prince Souverain et au nom du Gouvernement, à vous adresser tous nos meilleurs vœux.

Bonne et heureuse année 2010 pour chacun de vous.

Beaucoup de prospérité pour notre Principauté, beaucoup de bonheur, beaucoup de joie à tous. Nous avons hissé ensemble la grand voile autour de notre Prince Souverain, alors bon vent pour Monaco.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour cette déclaration et pour vos vœux.

L'ordre du jour est épuisé, je déclare la séance levée et je prononce par la même occasion, la clôture de la seconde session ordinaire de l'année 2009.

Merci.

—
(La séance est levée à 19 heures 50).
—

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

imprimé sur papier 100% recyclé

